

20 novembre, 17h30, Sup Agro 2^{nde} Rentrée économique du



Le bâtonnier Pierre CHATEL, les membres du Conseil de l'Ordre et les avocats de Montpellier proposent, le jeudi 20 novembre 2008, à 17 h 30, la SECONDE RENTREE ECONOMIQUE DU BARREAU, sur le thème " *La rénovation de la vie économique et sociale : quel impact sur notre territoire ?* ", à Montpellier Sup Agro, amphithéâtre Philippe-Lamour (2, place Pierre-Viala, à Montpellier).

> LE PROGRAMME

Rentrée sur le thème : " *La rénovation de la vie économique et sociale : quel impact sur notre territoire ?* ".

17 h 30 : Ouverture des travaux

• Par Pierre CHATEL, bâtonnier de l'ordre des avocats de Montpellier. Animation : Jacques RAMON, journaliste économique, et Michèle TISSEYRE, avocate.

> 17 h 45 : Table ronde n° 1 " **LES REFORMES SOCIALES AU SERVICE DE L'ECONOMIE ?** "

En présence de :

- Cyrille SCHOTT, préfet de Région
- Alain MARTINON, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- Alain CWICK, président de FO Hérault, président de la CRAM, vice-président de la CNAM
- Rudy IOVINO, président du MEDEF Montpellier
- Gabrielle DELONCLE, présidente de la CGPME Hérault
- Olivier BONIJOLY, avocat
- Marie-Laure TOURTIER, avocate.

Débat avec la salle.

> 18 h 45 : Table ronde n° 2 " **LES REFORMES ECONOMIQUES, QUEL IMPACT SUR NOTRE TERRITOIRE ?** "

En présence de :

- Anne-Yvonne LE DAIN, vice-présidente de la Région L.R.
- Serge CLAUSSE, président de la CRCI Languedoc-Roussillon
- Gérard MAURICE, président du Conseil économique et social Languedoc-Roussillon
- Michel MATEU, président de la CCI de Sète, président de la société HEXIS
- Roch POUZOULET, président de la Commission Création, Transmission, Reprise de la CCI de Montpellier
- Marie-Pierre BONNET-DESPLAN, avocate
- François-Régis VERNHET, avocat.

Débat avec la salle.

> 19 h 45 : **SYNTHESE DES TRAVAUX** par Laëtitia JANBON, bâtonnier désigné de l'ordre des avocats de Montpellier.

> **CONFERENCE-DEBAT** de Patrice CANAYER, entraîneur du MAHB (Montpellier Agglomération Handball).

Pour les avocats, cette session valide 3 heures au titre de la formation continue.

> Renseignements

Maison des Avocats
www.avocats-montpellier.com

14, rue Marcel-de-Serres – CS 49503
34961 Montpellier Cedex 2
Tel. : 04 67 61 72 60 / Fax : 04 67 52 94 20.

Questions à Pierre CHATEL, bâtonnier du barreau de Montpellier...



HJE : Quel est l'objet de cette Rentrée économique organisée par le barreau et les avocats de Montpellier ?

Pierre CHATEL : C'est la seconde Rentrée économique ; la suite du projet que j'avais lancé l'an dernier, auquel mes confrères avocats avaient bien voulu souscrire, et auquel une grande partie du public et des entrepreneurs avaient souscrit également. L'an dernier, ce fut un succès, et je souhaite que ce succès soit renouvelé cette année. La Rentrée économique montre l'implication des avocats dans la cité ! Du fait du sujet choisi – " *La rénovation de la vie économique et sociale : quel impact sur notre territoire ?* " – c'est aussi pour la profession le moyen, cette fois-ci, d'associer non seulement les acteurs de la vie économique mais également ceux qui en impactent l'action sur le plan du territoire. Le préfet de région, le directeur départemental du travail et les représentants de toutes les forces vives des entreprises, comme le Medef ou la CGPME, interviendront le 20 novembre prochain. La deuxième table ronde que nous allons animer sur les réformes économiques verra intervenir la représentante de la Région, la chambre régionale de commerce et d'industrie, le président du Conseil économique et social... Un large panel de personnalités pour évoquer des problèmes, dialoguer et échanger avec la salle, parce qu'échanger est le vecteur essentiel pour moi. L'avocat doit être un vecteur de communication ; un vecteur impliqué, parce que conscient de ses prérogatives – *le droit et le conseil* – mais aussi de ses engagements : faire circuler l'information juridique, la citoyenneté et le droit.

HJE : Quel est le public attendu ?

Pierre CHATEL : Des chefs d'entreprise, des collectivités (puisque nous avons visé à la fois l'impact sur le territoire et l'économie) ; des particuliers aussi, parce que personne ne peut rester indifférent, à ce jour, à la situation économique. Je reprendrai la théorie du battement d'ailes du papillon qui, poussé à l'infini, peut faire bouger le monde. Nous constatons qu'une élection peut avoir un impact sur le monde, qu'un homme peut, peut-être, non pas changer le monde, mais en tout cas influencer sur le monde. Il y a aussi des gens qui, en refusant de se lever, font changer le monde. C'est comme cela qu'aux Etats-Unis d'Amérique, la lutte contre la ségrégation raciale a commencé ; c'est aussi peut-être comme cela qu'elle peut se poursuivre, non pas seulement contre la ségrégation, mais également pour chaque liberté, la lutte que mènent les avocats. C'est aussi donner l'exemple.

Propos recueillis par Daniel CROCI

Un événement organisé avec le concours de :

BANQUE POPULAIRE
DU SUD



Hérault
JURIDIQUE &
ECONOMIQUE